

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale
0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45
1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Votre Syndic Professionnel : SRL Logis-Gest
Rue Colonel Bourg 127 bte 16
1140 - Evere
support@logis-gest.be | +3223 44 54 11

13/02/2025

Objet : Veuillez trouver votre décompte pour la période : 01/10/2024 au 31/12/2024.

PLANIMMO-OLIVIER CNOPS,

Au regard de ce décompte, votre relevé copropriétaire présente une situation débitrice. Nous vous remercions de bien vouloir régler le montant de : 393.60 € avant le : 15/03/2025.

MONTANT À RÉGLER : 393.60 € | AVANT LE : 15/03/2025 | RÉF. : +++809/1200/06362+++

Bénéficiaire : AEV Cureghem - ACP Principale

- Par virement bancaire
- IBAN : BE29 0682 5159 2664
- BIC : GKCCBEBB

Vous trouverez en page 2 votre Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période Les annexes suivantes sont également à votre disposition:

- Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période
- Synthèse des charges et produits par lot
- Détail des charges et produits de la copropriété (liste des factures)
- Votre "Relevé de situation"
- Le rappel de votre montant à payer suivi par les modalités de règlement
- Bilan financier après répartition
- Soldes copropriétaires
- Soldes fournisseurs non-nuls
- Relevé de frais privatifs
- Détail des charges et produits locatifs

Il est important de noter que ce document fait état de la comptabilité jusqu'à la date de décompte. Tout versement postérieur à cette date n'apparaît donc pas dans le relevé de votre situation : il sera visible lors de la prochaine période décomptée. Nous insistons sur le fait qu'il est primordial que chaque copropriétaire exécute le règlement des sommes dues dès réception du présent décompte afin de permettre à la copropriété de disposer d'un fonds de roulement suffisant. En cas d'oubli, vous recevrez un rappel. Une fois la mise en demeure envoyée, nous nous réservons le droit

Décompte individuel

Période : 01/10/2024 - 31/12/2024

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale

0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45

1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Copropriétaire : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Lot : Grande Clinique aile gauche - Loft 17 + Cave 17

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

► Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période

Période : 01/10/2024 - 31/12/2024

CLÉ DE RÉPARTITION	TOTAL ACP TVAC*	VOS QUOTES-PARTS	TOTAL SUR QUOTES-PARTS	DONT TVA	DONT LOCATIF**
► Principale - 161384 / 15708004	38 310.49 €	161384 / 15708004	393.60 €	32.17 €	241.61 €
TOTAL COPROPRIÉTAIRE	38 310.49 €		393.60 €	32.17 €	241.61 €

TOTAL COPROPRIÉTAIRE	393.60 €
Déduction des appels de provision de charges	0.00 €
Charges et Produits de la période 01/10/2024 - 31/12/2024 - part pour le copropriétaire	-393.60 €

* Ces montants sont issus d'une série de calculs permettant une répartition entre les copropriétaires au plus juste. Il est donc possible que ces montants s'écartent de quelques centimes par rapport au relevé des charges présenté sur la période. Attention, ces montants peuvent également inclure des charges et produits non-comptabilisés sur la période précédente.

** Ces montants sont mentionnés à titre indicatif. En effet, la part locative dépend des spécificités du bail conclu entre le propriétaire et son locataire.

** Les montants des parts locatives ou déductibles des charges et produits de copropriété, sont calculés et donnés ici strictement à titre indicatif. Il appartient à chaque copropriétaire d'en tirer les informations qui lui conviennent et/ou de les retraiter, pour calculer les régularisations de charges locatives et/ou effectuer les déclarations fiscales auprès des services fiscaux.

► Détail des charges et produits de la copropriété

Période : 01/10/2024 - 31/12/2024

CHARGES	TOTAL ACP TVAC	DONT TVA	DONT LOCATIF*
PRINCIPALE	38 310.92 €	2 721.52 €	23 517.17 €
6106 0000 ► Jardins - Contrat d'entretien jardins et environs immédiats	3 987.70 €	692.08 €	3 987.70 €
15/11/2024 10/2024 - JUMA / Tuinonderhoud / Entretien jardins - Principale -	826.83 €	143.50 €	826.83 €
06/12/2024 12/2024 - Élagage des branches présentes qui risquent de tomber, collecte et élimination des déchets verts, y compris les déchets d'origine végétale / Snoeien van aanwezige takken die dreigen te vallen, verzamelen en afvoeren van het groenafval inclusief -	1 507.21 €	261.58 €	1 507.21 €
19/12/2024 11/2024 - JUMA / Tuinonderhoud / Entretien jardins - Principale -	826.83 €	143.50 €	826.83 €

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale
0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45
1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Votre Syndic Professionnel : SRL Logis-Gest
Rue Colonel Bourg 127 bte 16
1140 - Evere
support@logis-gest.be | +3223 44 54 11

pour la période 31/3/25
01/06/2025

Objet : Veuillez trouver votre décompte pour la période : 01/01/2025 au 31/03/2025.

PLANIMMO-OLIVIER CNOPS,

Au regard de ce décompte, votre relevé copropriétaire présente une situation débitrice. Nous vous remercions de bien vouloir régler le montant de : 601.02 € avant le : 01/07/2025.

bet. via bet. van 830,68 op 18/5/25

MONTANT À RÉGLER : 601.02 € | AVANT LE : 01/07/2025 | RÉF. : +++809/8800/06315+++

Bénéficiaire : AEV Cureghem - ACP Principale

- Par virement bancaire
- IBAN : BE29 0682 5159 2664
- BIC : GKCCBEBB

Vous trouverez en page 2 votre Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période Les annexes suivantes sont également à votre disposition:

- Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période
- Synthèse des charges et produits par lot
- Détail des charges et produits de la copropriété (liste des factures)
- Votre "Relevé de situation"
- Le rappel de votre montant à payer suivi par les modalités de règlement
- Bilan financier après répartition
- Soldes copropriétaires
- Soldes fournisseurs non-nuls
- Relevé de frais privatifs
- Détail des charges et produits locatifs

Il est important de noter que ce document fait état de la comptabilité jusqu'à la date de décompte. Tout versement postérieur à cette date n'apparaît donc pas dans le relevé de votre situation : il sera visible lors de la prochaine période décomptée. Nous insistons sur le fait qu'il est primordial que chaque copropriétaire exécute le règlement des sommes dues dès réception du présent décompte afin de permettre à la copropriété de disposer d'un fonds de roulement suffisant. En cas d'oubli, vous recevrez un rappel. Une fois la mise en demeure envoyée, nous nous réservons le droit

Décompte individuel

Période : 01/01/2025 - 31/03/2025

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale
0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45
1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Copropriétaire : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Lot : Grande Clinique aile gauche - Loft 17 + Cave 17

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

► Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période

Période : 01/01/2025 - 31/03/2025

CLÉ DE RÉPARTITION	TOTAL ACP TVAC*	VOS QUOTES-PARTS	TOTAL SUR QUOTES-PARTS	DONT TVA	DONT LOCATIF**
► Principale - 161384 / 15708004	33 498.76 €	161384 / 15708004	344.17 €	12.13 €	181.85 €
TOTAL COPROPRIÉTAIRE	33 498.76 €		344.17 €	12.13 €	181.85 €
TOTAL COPROPRIÉTAIRE					344.17 €
Dédution des appels de provision de charges					0.00 €
Charges et Produits de la période 01/01/2025 - 31/03/2025 - part pour le copropriétaire					-344.17 €

* Ces montants sont issus d'une série de calculs permettant une répartition entre les copropriétaires au plus juste. Il est donc possible que ces montants s'écartent de quelques centimes par rapport au relevé des charges présenté sur la période. Attention, ces montants peuvent également inclure des charges et produits non-comptabilisés sur la période précédente.

** Ces montants sont mentionnés à titre indicatif. En effet, la part locative dépend des spécificités du bail conclu entre le propriétaire et son locataire.

** Les montants des parts locatives ou déductibles des charges et produits de copropriété, sont calculés et donnés ici strictement à titre indicatif. Il appartient à chaque copropriétaire d'en tirer les informations qui lui conviennent et/ou de les retenir, pour calculer les régularisations de charges locatives et/ou effectuer les déclarations fiscales auprès des services fiscaux.

► Détail des charges et produits de la copropriété

Période : 01/01/2025 - 31/03/2025

CHARGES	TOTAL ACP TVAC	DONT TVA	DONT LOCATIF**	
PRINCIPALE	33 499.20 €	978.53 €	17 700.51 €	
6102 0008	► Installations électriques - Vidéosurveillance	259.89 €	8.26 €	259.89 €
03/02/2025	☑ 1/2025 - Intervention sur le système caméra offline -	114.00 €	0.00 €	114.00 €
11/03/2025	☑ 3/2025 - Intervention le matin vers 9h00 - Reprise d'installation d'une caméra de surveillance Prendre les infos Vérifier l'état de l'installation -	145.89 €	8.26 €	145.89 €
6103 0012	► Sanitaires et chauffage - Entretien conduites d'eau - non-récupérable	2 668.05 €	463.05 €	0.00 €
19/02/2025	☑ 2/2025 - Curage périodiques des égouts extérieurs (collecteurs et CV) tous les 2 ans -	2 668.05 €	463.05 €	0.00 €
6106 0001	► Jardins - Autre entretien jardins et environs immédiats	190.80 €	10.80 €	190.80 €

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale
0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45
1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Votre Syndic Professionnel : SRL Logis-Gest
Rue Colonel Bourg 127 bte 16
1140 - Evere
support@logis-gest.be | +3223 44 54 11

01/06/2025

Objet : Veuillez trouver votre décompte pour la période : 01/01/2025 au 31/03/2025.

PLANIMMO-OLIVIER CNOPS,

Au regard de ce décompte, votre relevé copropriétaire présente une situation débitrice. Nous vous remercions de bien vouloir régler le montant de : 601.02 € avant le : 01/07/2025.

344,17 *(B) 30/6/25*
MONTANT À RÉGLER : 601.02 € | AVANT LE : 01/07/2025 | RÉF. : +++809/8800/06315+++

Bénéficiaire : AEV Cureghem - ACP Principale

- Par virement bancaire
- IBAN : BE29 0682 5159 2664
- BIC : GKCCBEBB

Vous trouverez en page 2 votre Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période Les annexes suivantes sont également à votre disposition:

- Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période
- Synthèse des charges et produits par lot
- Détail des charges et produits de la copropriété (liste des factures)
- Votre "Relevé de situation"
- Le rappel de votre montant à payer suivi par les modalités de règlement
- Bilan financier après répartition
- Soldes copropriétaires
- Soldes fournisseurs non-nuls
- Relevé de frais privatifs
- Détail des charges et produits locatifs

Il est important de noter que ce document fait état de la comptabilité jusqu'à la date de décompte. Tout versement postérieur à cette date n'apparaît donc pas dans le relevé de votre situation : il sera visible lors de la prochaine période décomptée. Nous insistons sur le fait qu'il est primordial que chaque copropriétaire exécute le règlement des sommes dues dès réception du présent décompte afin de permettre à la copropriété de disposer d'un fonds de roulement suffisant. En cas d'oubli, vous recevrez un rappel. Une fois la mise en demeure envoyée, nous nous réservons le droit

Décompte individuel

Période : 01/01/2025 - 31/03/2025

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale
0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45
1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Copropriétaire : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Lot : Grande Clinique aile gauche - Loft 17 + Cave 17

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

► Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période

Période : 01/01/2025 - 31/03/2025

CLÉ DE RÉPARTITION	TOTAL ACP TVAC*	VOS QUOTES-PARTS	TOTAL SUR QUOTES-PARTS	DONT TVA	DONT LOCATIF**
► Principale - 161384 / 15708004	33 498.76 €	161384 / 15708004	344.17 €	12.13 €	181.85 €
TOTAL COPROPRIÉTAIRE	33 498.76 €		344.17 €	12.13 €	181.85 €

TOTAL COPROPRIÉTAIRE	344.17 €
Déduction des appels de provision de charges	0.00 €
Charges et Produits de la période 01/01/2025 - 31/03/2025 - part pour le copropriétaire	-344.17 €

* Ces montants sont issus d'une série de calculs permettant une répartition entre les copropriétaires au plus juste. Il est donc possible que ces montants s'écartent de quelques centimes par rapport au relevé des charges présenté sur la période. Attention, ces montants peuvent également inclure des charges et produits non-comptabilisés sur la période précédente.

** Ces montants sont mentionnés à titre indicatif. En effet, la part locative dépend des spécificités du bail conclu entre le propriétaire et son locataire.

** Les montants des parts locatives ou déductibles des charges et produits de copropriété, sont calculés et donnés ici strictement à titre indicatif. Il appartient à chaque copropriétaire d'en tirer les informations qui lui conviennent et/ou de les retenir, pour calculer les régularisations de charges locatives et/ou effectuer les déclarations fiscales auprès des services fiscaux.

► Détail des charges et produits de la copropriété

Période : 01/01/2025 - 31/03/2025

CHARGES	TOTAL ACP TVAC	DONT TVA	DONT LOCATIF*
PRINCIPALE	33 499.20 €	978.53 €	17 700.51 €
6102 0008 ► Installations électriques - Vidéosurveillance	259.89 €	8.26 €	259.89 €
03/02/2025 1/2025 - Intervention sur le système caméra offline -	114.00 €	0.00 €	114.00 €
11/03/2025 3/2025 - Intervention le matin vers 9h00 - Reprise d'installation d'une caméra de surveillance Prendre les infos VÉRIFIER l'État de l'installation -	145.89 €	8.26 €	145.89 €
6103 0012 ► Sanitaires et chauffage - Entretien conduites d'eau - non-récupérable	2 668.05 €	463.05 €	0.00 €
19/02/2025 2/2025 - Curage périodiques des égouts extérieurs (collecteurs et CV) tous les 2 ans -	2 668.05 €	463.05 €	0.00 €
6106 0001 ► Jardins - Autre entretien jardins et environs immédiats	190.80 €	10.80 €	190.80 €

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale
 0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45
 1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Votre Syndic Professionnel : SRL Logis-Gest
 Rue Colonel Bourg 127 bte 16
 1140 - Evere
 support@logis-gest.be | +3223 44 54 11

pour la période 790,36 - 180 - 276,89
 = 353,59
 21/11/2025

Objet : Veuillez trouver votre décompte pour la période : 01/07/2025 au 30/09/2025.

PLANIMMO-OLIVIER CNOPS,

Au regard de ce décompte, votre relevé copropriétaire présente une situation débitrice. Nous vous remercions de bien vouloir régler le montant de : 790.36 € avant le : 21/12/2025.

MONTANT À RÉGLER : 790.36 € | AVANT LE : 21/12/2025 | RÉF. : +++809/9600/06356+++

Bénéficiaire : AEV Cureghem - ACP Principale

- Par virement bancaire
- IBAN : BE29 0682 5159 2664
- BIC : GKCCBEBB

Vous trouverez en page 2 votre Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période Les annexes suivantes sont également à votre disposition:

- Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période
- Synthèse des charges et produits par lot
- Détail des charges et produits de la copropriété (liste des factures)
- Votre "Relevé de situation"
- Le rappel de votre montant à payer suivi par les modalités de règlement
- Bilan financier après répartition
- Soldes copropriétaires
- Soldes fournisseurs non-nuls
- Relevé de frais privatifs
- Détail des charges et produits locatifs

Il est important de noter que ce document fait état de la comptabilité jusqu'à la date de décompte. Tout versement postérieur à cette date n'apparaît donc pas dans le relevé de votre situation : il sera visible lors de la prochaine période décomptée. Nous insistons sur le fait qu'il est primordial que chaque copropriétaire exécute le règlement des sommes dues dès réception du présent décompte afin de permettre à la copropriété de disposer d'un fonds de roulement suffisant. En cas d'oubli, vous recevrez un rappel. Une fois la mise en demeure envoyée, nous nous réservons le droit

Décompte individuel

Période : 01/07/2025 - 30/09/2025

Copropriété : AEV Cureghem - ACP Principale

0873.547.653 - Rue des Vétérinaires 45

1070 - Bruxelles (Anderlecht)

KBO / BCE : BE0873.547.653

Copropriétaire : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

Lot : Grande Clinique aile gauche - Loft 17 + Cave 17

Contact : PLANIMMO-OLIVIER CNOPS

► Détail de la part des lots listés dans les charges et produits de la période

Période : 01/07/2025 - 30/09/2025

CLÉ DE RÉPARTITION	TOTAL ACP TVAC*	VOS QUOTES-PARTS	TOTAL SUR QUOTES-PARTS	DONT TVA	DONT LOCATIF**
► Principale - 161384 / 15708004	92 907.06 €	161384 / 15708004	954.53 €	125.00 €	253.64 €
TOTAL COPROPRIÉTAIRE	92 907.06 €		954.53 €	125.00 €	253.64 €

TOTAL COPROPRIÉTAIRE	954.53 €
Déduction des appels de provision de charges	0.00 €
Charges et Produits de la période 01/07/2025 - 30/09/2025 - part pour le copropriétaire	-954.53 €

* Ces montants sont issus d'une série de calculs permettant une répartition entre les copropriétaires au plus juste. Il est donc possible que ces montants s'écartent de quelques centimes par rapport au relevé des charges présenté sur la période. Attention, ces montants peuvent également inclure des charges et produits non-comptabilisés sur la période précédente.

** Ces montants sont mentionnés à titre indicatif. En effet, la part locative dépend des spécificités du bail conclu entre le propriétaire et son locataire.

► Détail des charges et produits de la copropriété

Période : 01/07/2025 - 30/09/2025

CHARGES	TOTAL ACP TVAC	DONT TVA	DONT LOCATIF*
PRINCIPALE	92 907.49 €	12 077.23 €	24 687.52 €
6106 0000 ► Jardins - Contrat d'entretien jardins et environs immédiats	1 653.66 €	287.00 €	1 653.66 €
01/08/2025 📅 7/2025 - JUMA / Tuinonderhoud / Entretien jardins - Principale -	826.83 €	143.50 €	826.83 €
04/09/2025 📅 8/2025 - JUMA / Tuinonderhoud / Entretien jardins - Principale -	826.83 €	143.50 €	826.83 €
6106 0001 ► Jardins - Autre entretien jardins et environs immédiats	5 764.90 €	1 000.53 €	5 764.90 €
12/07/2025 📅 7/2025 - Débroussaillage des arbustes invasifs et élagage de la végétation arborée -	5 674.90 €	984.90 €	5 674.90 €
31/07/2025 📅 7/2025 - Nid de guêpes dans le parc de la copropriété -	90.00 €	15.63 €	90.00 €
6121 0000 ► Electricité - parties communes	19.14 €	0.00 €	19.14 €
27/08/2025 Prise en charge du solde du frs Luminus- 19.14€ nettoyage différence solde - msg_1871inex	19.14 €	0.00 €	19.14 €
6130 0000 ► Honoraires - Syndics	8 307.45 €	0.00 €	8 307.45 €